

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 40 (1948)
Heft: 8

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

40^{me} année

Août 1948

N° 8

31^e session de la Conférence internationale du travail

Par *Jean Möri*

Présidée par M. Justin Godard, délégué gouvernemental de la France, plusieurs fois ministre dans son pays et animateur éminent de l'Organisation internationale du travail, la 31^e session de la Conférence internationale du travail s'est tenue à San-Francisco du 17 juin au 10 juillet 1948.

De 59 Etats membres de l'Organisation internationale du travail, 51 s'étaient fait représenter à la conférence par 446 délégués et conseillers techniques. Le gouvernement suisse était représenté par MM. Rappard et Kaufmann, assistés de trois conseillers techniques, soit le collègue Rimensberger, attaché social près la Légation de Suisse à Washington, M. Hürzeler, consul général à San-Francisco, et de M. Schluchter, chef de service à l'Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail. M. Kuntschen, secrétaire de l'Association centrale des associations patronales, était délégué des employeurs avec, comme conseillers techniques, MM. Boveri, administrateur de la société anonyme du même nom, et Gysler, président de l'Union suisse des arts et métiers. Le soussigné représentait les travailleurs avec Ernest Bircher et Joseph Bottini, de la Société suisse des commerçants, comme conseillers techniques. Les Nations unies avaient délégué quatre personnes; le Fonds monétaire international, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Union panaméricaine avaient également plusieurs représentants. Quatre-vingt-sept journalistes et photographes suivirent avec plus ou moins de continuité les débats.

Dans son discours d'ouverture, M. Justin Godard présenta le bilan du travail réalisé par l'organisation dès ses débuts et remonta à 1897 au premier congrès de la législation du travail. Il rendit hommage au directeur général Phelan, qui va prendre incessamment sa retraite et salua cordialement David Morse, secrétaire d'Etat